DROIT DES AFFAIRES

Droit des contrats après la réforme : analyser la jurisprudence et réviser vos clauses

La réforme du droit des contrats a introduit des notions dont la portée s'est précisée au fil des décisions avec le déséquilibre significatif dans les contrats d'adhésion l'obligation d'information et l'imprévision. Beaucoup de modèles contractuels sont pourtant restés en l'état et reproduisent des clauses dont la rédaction a depuis été discutée devant les juges. Deux jours pour faire le point puis agir : reprendre les apports de la jurisprudence sur les textes issus de la réforme mesurer leurs effets sur les pratiques de négociation et réviser en atelier les clauses les plus exposées. Les participants travaillent sur leurs propres modèles de contrats.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 815 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise avocats directeurs juridiques et responsables contractuels chargés de la rédaction et de la négociation.

PRÉREQUIS
Pratique de la rédaction ou de la négociation de contrats.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les apports de la jurisprudence sur les notions issues de la réforme
- Apprécier le risque attaché aux clauses créant un déséquilibre significatif
- Sécuriser la phase précontractuelle et l'obligation d'information
- Adapter les clauses de révision de force majeure et de résiliation
- Réviser ses modèles de contrats au regard des décisions rendues

03 Programme détaillé

M1 Formation du contrat

- Sécuriser la phase de négociation
- Encadrer les pourparlers et leur rupture
- Traiter l'obligation d'information et son étendue
- Maîtriser l'offre la promesse et le pacte de préférence
- Vérifier les conditions de validité et l'intégrité du consentement
- Cas pratique : Analyse d'une rupture de pourparlers à partir d'un échange de courriels.

M2 Contenu et déséquilibre

- Écarter les clauses fragiles
- Repérer les contrats d'adhésion et leurs clauses non négociables
- Apprécier le déséquilibre significatif
- Traiter les clauses limitatives de responsabilité
- Contrôler le prix et sa fixation unilatérale
- Atelier : Relecture d'un modèle de conditions générales pour identifier les clauses exposées.

M3 Exécution et imprévision

- Gérer le contrat dans la durée
- Traiter le changement de circonstances et la renégociation
- Articuler force majeure et imprévision
- Encadrer la révision du prix et les indexations
- Suivre les exigences d'exécution de bonne foi
- Cas pratique : Traitement d'une demande de renégociation fondée sur une hausse durable des coûts.

M4 Inexécution et sanctions

- Choisir la bonne réaction
- Comparer exception d'inexécution réduction du prix et résolution
- Mettre en œuvre la résolution par notification
- Rédiger les clauses résolutoires et les préavis
- Anticiper le contentieux et la charge de la preuve
- Atelier : Réécriture d'une clause résolutoire jugée insuffisamment précise.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 815 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr